

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 074-217400704-20240312-D2024-0



**24 Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 24

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	21
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2024

**OBJET : AMÉNAGEMENT D'UN
PARC MULTIGÉNÉRATIONNEL –
AUTORISATION A SIGNER
L'AVENANT N°1**

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R.
FICHARD B. STUBERT B. CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. MATTERA A.
CHANTELOT L.**

**EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » BAARSCH C. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à CHEVRON F. » CHAMPEAU S.
GEROUDET A.**

Est élue secrétaire de la séance : ZANNI F.

Madame le maire présente au conseil municipal l'avenant n°1 au marché de travaux signé avec le groupement Alpes Jardins Paysage/Mithieux pour la création du parc intergénérationnel.

Le présent avenant n°01 a pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Ajout de 100 m3 de terre végétale, soit une plus-value de 3 597,00 € H.T.
- Passage de 75 m3 de stockage de terre végétale (poste A7) en apport (poste A11), soit une plus-value de 2 158,50 € H.T.
- Création d'un stabilisé à l'arrière de la crèche, soit une plus-value de 1 952,25 € H.T.
- Modification des caractéristiques de la pergola mise en œuvre pour un montant de 41 550,00 € H.T. Cette modification entraîne la création d'un prix nouveau venant en remplacement du prix PSE1 prévu au marché.
Cette modification de la pergola entraîne la suppression du poste PSE1, soit une moins-value au marché de 37 402,50 € H.T.

Toutes ces prestations modificatives entraînent une plus-value du marché d'un montant total de 11 855,25 € H.T.

Le conseil municipal,

après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

Vu le code de la commande publique, L 2123.1 et R 2123-1 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° D 2023 – 39 en date du 11 avril 2023 ;

Vu le marché signé le 17 avril 2023 avec le groupement Alpes Jardins Paysage/Mithieux ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2024 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux de création d'un parc multigénérationnel.

Marché initial : 795 318,20 € HT

Avenant n° 1 – montant : 11 855,25 € HT

Nouveau montant du marché : 807 173,45 € HT

AUTORISE Madame le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Françoise ZANNI



Le maire
Pascale MORIAUD

